



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 17 octobre 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 87

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**19 rue Principale**  
**57370 HANGVILLER**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant : Les travaux de pose d'un tuyau PEHD en traversée du cours d'eau de la Zinsel du Sud sur le ban communal de Hangviller.

**Réf :** AS/SGMS

**P.J :** 1 dossier de déclaration  
1 copie du récépissé de déclaration  
1 copie du courrier de notification

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de travaux de pose d'un tuyau PEHD en traversée du cours d'eau de la Zinsel du Sud sur le ban communal de Hangviller.**

Ce dossier a été déposé par:

**Madame Gangloff Lydia**  
**5 rue du Moulin**  
**57370 HANGVILLER**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57- 2017 - 00434
- une copie du courrier de notification du pétitionnaire.

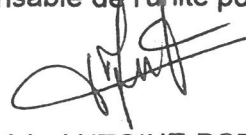
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau



Valérie ANTOINE-POTIER